

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

Nombre de Conseillers :	En Exercice :	14
	Présents :	14
	Votants :	14

L'an deux mil vingt-six, le dix mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 05 mars 2026

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, PARENT Philippe, DUVAL Léon, GENOUX-PRACHEX Lionel, BOURDIN Fabian, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier
Mesdames BONIER Laurence, BAYAT-RICARD Marianne, GONTHIER-GEORGES Céliane, Audrey CHARDON, VALLENTIEN Jennifer, LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire.

Léon DUVAL a été élu secrétaire.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT

Vu le **Code général des collectivités territoriales**,

Vu l'**instruction budgétaire et comptable M57**,

Considérant que le **compte financier unique de l'exercice précédent n'a pas encore été adopté**,

Considérant toutefois que les résultats prévisionnels de clôture de l'exercice précédent sont connus,

Article 1 : Reprise anticipée des résultats

D'autoriser la **reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent** dans le budget primitif de l'exercice 2026, sur la base des résultats provisoires suivants :

- Résultat de fonctionnement estimé : **218 263.93 €**
- Résultat d'investissement estimé : **343 098.77 €**

Article 2 : Vote du budget primitif

Le Conseil municipal **adopte le budget primitif de l'exercice 2026**, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :



FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSE			DEPENSE		
		BP 2026			BP 2026
11	Charges à caractère général	288 987.61	1	Soldes d'exécution d'inv.reporté	0
12	Charges de personnel	385 700.00	20	Dépenses imprévues Invest	0
14	Atténuations de produits	66 500.00	40	Opérations d'ordre entre section	0
				Opérations patrimoniales	0
023	Virement à la sect° d'investis	126 238.77	10	Dotations Fonds divers Réserves	0
042	Opérations d'ordre entre section	27 299.89	16	Remboursement d'emprunts	196 989.00
65	Autres charges gestion courante	152 173.73	20	Immobilisations incorporelles	26 000.00
66	Charges financières	10 400.00	204	Subventions d'équipement versées	100 000.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00	21	Immobilisations corporelles	245 511.00
	TOTAL DEPENSE	1 058 300.00	23	Immobilisations en cours	1 400 000.00
			45	Comptabilité distincte rattachée	172 000.00
				TOTAL DEPENSE	2 140 500.00
RECETTES			RECETTES		
	Résultat de Fonctionnement	20 000.00	1	Soldes d'exécution d'inv.reporté	343 098.77
	Atténuations de charges	8 000.00	21	Virement de la section fonct.	126 238.77
002	Produits des services	115 300.00	40	Opérations d'ordre entre section	27 299.89
13	Impôts et taxes	387 500.00	41	Opérations patrimoniales	0
70	Dotations et participations	405 500.00	45	Comptabilité distincte rattachée	172 000
73	Autres produits gestion courante	121 000.00	10	Dotations Fonds divers Réserves	258 278.21
74	Autres	900.00	13	Subventions d'investissement	1 212 584.36
75	Produits exceptionnels	100.00	16	Emprunts et dettes assimilées	1000.00
	TOTAL RECETTE	1 058 300.00	23	Virement à la sect° d'investi.	0
				TOTAL RECETTE	2 140 500.00

Article 3 : Régularisation

La reprise anticipée des résultats fera l'objet d'une régularisation lors de l'adoption du compte financier unique (ou compte administratif) de l'exercice précédent et, si nécessaire, par une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte le Budget Primitif avec reprise anticipée du résultat 2026 du Maire.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance
 Léon DUVAL

Le Maire,
 Pierre-Jean CRASTES

